

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 3-2012

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 16 avril 2012, ledit conseil a adopté le règlement numéro 3-2012 établissant les dépenses à être engagées, en 2012, en application de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*;
- QUE le règlement numéro 3-2012 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 4 mai 2012.

Danielle Caron, OMA  
Greffière